



Semaine Européenne du Développement Durable du 30 mai au 5 juin 2019

publié le 19/05/2019 - mis à jour le 20/05/2019

Inscrivez les projets menés dans les écoles et les établissements scolaires

Descriptif :

Inscrivez vos projets EDD menés lors de la SEDD sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire

La Semaine européenne du développement durable (SEDD) se tiendra du 30 mai au 5 juin 2019.

Chaque année, la SEDD est un moment fort de mobilisation et de valorisation des travaux menés par les écoles, les collèges, les lycées généraux, technologiques et professionnels et les structures spécialisées, dans le champ de la transition écologique et du développement durable.

Cette SEDD 2019 doit permettre de valoriser la mobilisation du système éducatif pour la transition écologique et énergétique, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et pour le développement durable.

N'hésitez pas à identifier un projet exemplaire par niveau, qui puisse faire l'objet d'une valorisation médiatique, de façon à faire mieux connaître l'excellence de l'école en ces domaines.

Voir sur le [site de l'Éducation nationale](#) .

L'objectif de la SEDD est de promouvoir le développement durable à travers des actions de sensibilisation et de favoriser une mobilisation concrète tant individuelle que collective.

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI – 5 JUIN**

Thème annuel :

17 objectifs de développement durable ont été fixés par 193 Etats membres des Nations Unies en 2015. Ces objectifs universels intégrés et centrés sur les populations pour une planète solidaire pour tous, doivent être atteints à l'horizon 2030.



Aussi la Semaine Européenne de Développement Durable est un puissant vecteur de diffusion des enjeux de développement durable et de l'Agenda 2030 adopté par l'ONU.

C'est pourquoi, n'hésitez pas à [inscrire les projets](#) menés dans ce cadre avec vos élèves, sur le site du [Ministère de la Transition écologique et solidaire](#).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.